

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 mars 2018

ACTUALISATION
DU PLAN DE
FINANCEMENT DU
PROJET INTERREG
DEVCOOP

N° CS2018-12

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 29
Pouvoirs : 4

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mars à vingt heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 15 mars 2018

Secrétaire de séance : Joseph DEAGE

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Hubert BERTRAND – M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND – M. Daniel RAPHOZ – M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard BOCCARD – M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc BOCQUET, suppléant de M. Michel MERMIN – Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de M. Patrick PERREARD – Mme Rose-Marie GERMAIN, suppléante de M. Régis PETIT – M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Michel BRULHART, suppléant de M. Vincent SCATTOLIN – M. François DEVILLE suppléant de M. Claude MANILLIER

- **Délégués représentés :**

M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Sébastien MAURE donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Patrice DUNAND – Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER

- **Délégués excusés :**

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Serge SAVOINI – M. Sébastien MAURE – M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON – Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Christian PERRIOT – M. Claude MANILLIER

ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET INTERREG DEVCOOP

La délibération n° CS2017-72 du Comité Syndical du 14 décembre 2017 a approuvé le dépôt du projet DEVCOOP auprès des instances du Secrétariat conjoint INTERREG France-Suisse. Les modifications intervenues entre le Comité Syndical du 14 décembre 2017 et le dépôt du dossier appellent une nouvelle délibération visant à mettre à jour le plan de financement. Le budget a connu une évolution liée à la reventilation de la valorisation des ressources humaines à hauteur de 0.5 ETP, partagée entre trois agents du Pôle métropolitain. La présente délibération porte sur l'actualisation de ce budget.

Le projet DEVCOOP permet de promouvoir le développement de l'habitat coopératif dans le territoire, en créant une plateforme de capitalisation d'expériences et d'apprentissage mutuel sur une dynamique transfrontalière opérationnelle. Plusieurs opérations pilotes sont prévues dans le Genevois français pour tester la viabilité et la faisabilité économique d'opérations d'habitat participatif.

Le dynamisme économique et démographique du Grand Genève, ainsi que le caractère transfrontalier de l'agglomération génèrent en effet une situation tendue sur le marché du logement, en particulier pour les habitants qui travaillent en France. Dans ce contexte, le développement de nouveaux dispositifs de promotion immobilière et la mise en œuvre de montages alternatifs représentent une opportunité qui peut permettre l'émergence d'une gamme intermédiaire, répondant aux besoins d'une partie des habitants.

Le 14 décembre 2017 par délibération n° CS2017-75, le Pôle métropolitain a validé sa participation en tant que partenaire du projet INTERREG V DEVCOOP aux côtés des deux chefs de file, l'Université de Savoie-Mont-Blanc et l'Université de Genève, et de nombreux partenaires privés (bureaux d'études, cabinets d'architectes), parapublics (CAUE de l'Ain et de la Haute-Savoie, Fondations, etc.) et publics (institutions universitaires et collectivités).

Le projet DEVCOOP a été déposé auprès des secrétariats conjoints INTERREG français et suisse le 15 janvier 2018. Un comité de programmation est prévu en juin.

Modification du budget

Le budget total du projet est de 860 415,83 € sur la période 2017-2020.

Pour le Pôle métropolitain, le budget total de l'opération recouvre la valorisation des ressources humaines et les frais administratifs afférents pour un montant de 71 827,67 € (0,50 ETP pour la période 2017-2020). Le montant initial prévu dans la délibération du 14 décembre 2017 était de 63 154,55 €.

Si le taux de valorisation INTERREG atteint 65%, soit 46 687,99 €, le coût de la participation du Pôle s'élèverait alors à 25 139,68 € contre une participation initiale de 22 104,09 €. Le budget du Pôle métropolitain autorise aujourd'hui un engagement à cette hauteur.

Plan de financement

	France	Suisse	Total
Frais de personnel	340 284,84 €	288 288,00 €	628 572,84 €
Frais de bureau et administratifs	51 042,23 €	43 243,20 €	94 285,43 €
Déplacements et hébergement	20 976,98 €	8 118,00 €	29 094,98 €
Recours à des compétences externes	52 644,58 €	55 818,00 €	108 462,58 €
Dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses infrastructures et travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	464 948,63 €	395 467,20 €	860 415,83 €

Nature des dépenses du Pôle Métropolitain par catégorie

Frais de personnel	62 458,84 €
Frais de bureau et frais administratifs	9 368,83 €
TOTAL	71 827,67 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la modification budgétaire du projet «DEVCOOP», d'un budget total de 860 415,83 € pour la période 2017-2020, dont 71 827,67 € de dépenses en ressources humaines et frais administratifs portées par le Pôle métropolitain du Genevois français ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à solliciter, auprès des autorités INTERREG France-Suisse, une participation financière de l'Union européenne de 46 687,99 € pour le compte du Pôle métropolitain, correspondant à un taux de 65 % du montant de dépenses subventionnables au titre du FEDER ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet « DEVCOOP ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

28 MARS 2018

28 MARS 2018

Le Président
Jean DENIAIS



Envoyé en préfecture le 29/03/2018

Reçu en préfecture le 29/03/2018

Affiché le



ID : 074-200075372-20180322-CS2018_12-DE